

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE
CANTON DE CHANGE
COMMUNE DE
SAINT MARS D'OUTILLÉ

AVIS D'ENQUÊTE

Par arrêté municipal en date du 17 septembre 2018, Monsieur le Maire de Saint Mars d'Outillé, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur la révision générale du Plan Local d'Urbanisme. A cet effet, Monsieur Pierre DECHESNE, commissaire enquêteur a été désigné par le Tribunal Administratif de Nantes. L'enquête publique se déroulera à la mairie du 15 octobre 2018 au 15 novembre 2018 inclus aux jours et heures d'ouvertures habituels de la mairie.

Le Commissaire enquêteur sera présent en mairie le lundi 15 octobre 2018 de 9h00 à 12h00, le mercredi 24 octobre 2018 de 14h00 à 17h00, le samedi 10 novembre 2018 de 9h00 à 12h00 et le jeudi 15 novembre 2018 de 14h00 à 17h00.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie.

A l'expiration du délai d'enquête, le commissaire enquêteur procédera à la clôture de celle-ci et dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture, transmettra à Monsieur le Maire le dossier et le registre d'enquête accompagnés de ses conclusions motivées.

A Saint Mars d'Outillé,
Le 17 septembre 2018

Le Maire,
Laurent TAUPIN

